

Délibération du Conseil Municipal de la commune
de QUIERS du vendredi 11 avril 2025

DEL-2025-07

Le vendredi onze avril deux mille vingt-cinq, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué le quatre avril deux mille vingt-cinq, convocation diffusée le même jour s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Davy BRUN, Maire de QUIERS.

ETAIENT PRESENTS : M. Davy BRUN, M. Gérard FABRE, M. Jean-Jacques LANDRY, Mme Nathalie PAULON, Mme Mégane CORDELLE, M. Laurent GADET, Mme Rozenn LUX, Mme Agnès SURATEAU.

ETAIENT ABSENTS EXCUSES : M. Sacha RACCAH qui donne pouvoir à Mme Rozenn LUX, Mme Marie BRIARD qui donne pouvoir à M. Gérard FABRE, Mme Véronique THOLLET qui donne pouvoir à Mme Nathalie PAULON.

ETAIT ABSENTE NON EXCUSEE : Mme Laurine DECAUDIN

Nombre de conseillers en exercice : 12

Nombre de conseillers présents : 8

Nombre de votants : 11

SECRETARE DE SEANCE: Mme Nathalie PAULON
Le quorum étant atteint, la séance est déclarée ouvert.

Objet : Vote des subventions versées aux organismes de droits privés pour l'année 2025.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et avoir pris connaissance du compte rendu de la commission des Finances,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, des membres présents et représentés, décide de voter l'octroi des subventions versées aux organismes de droits privés pour l'année 2025, le montant total s'élève à 26 722.45€

NOM DE L'ASSOCIATION	Montant Accordé
NANGIS NATATION	50,00 €
GYM QUIERS	1 500,00 €
CLUB DES BLEUETS	2 700,00 €
COMITE DE DEFENSE DES CHATS LIBRES	200,00 €
TENNIS CLUB DE MORMANT	50,00€
TENNIS CLUB DE NANGIS	25,00 €
TENNIS DE TABLE DE NANGIS	50,00 €
RIVAGE AUTONOMIE TERRITORIAL DE MELUN	297,45 €
EGLISE SAINT MARTIN DE QUIERS	850,00 €
QUIERS ANIMATIONS	21 000,00 €

Pour extrait conforme au registre des délibérations

Fait à Quiers, le 11 avril 2025

Par délégation du Maire l'Adjoint, Gérard FABRE

